

Lettre Info Santé

Décembre 2023



Depuis le 1er décembre 2023, les personnes subissant des violences conjugales peuvent bénéficier de l'aide d'urgence versée par la Caf. Cette nouvelle aide est un soutien financier qui doit permettre à la victime de s'éloigner physiquement de l'auteur des violences et faire face aux dépenses immédiates en attendant de trouver des solutions durables.



L'Avvc, c'est quoi ?

L'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales est une aide financière prévue pour soutenir les victimes. Selon le montant des ressources de la victime, elle peut prendre la forme :
- d'une aide non remboursable ;
- d'une aide remboursable.

Quand cette aide entrera-t-elle en vigueur ?

Entrée en vigueur au 28 novembre 2023, avec une mise en place des outils le 1er décembre 2023. Elle peut également concerner les violences conjugales commises antérieurement à cette date.

A qui s'adresse t'elle ?

Elle s'adresse à toutes personnes (allocataire ou non) victimes de violences conjugales commises par le conjoint, le concubin, ou le partenaire de pacs. Il peut également s'agir d'une relation passée. Il n'est pas nécessaire que la victime vive ou ait vécu avec l'auteur des faits.

Est-il possible de rester en couple après l'obtention de cette aide ?

Oui, l'aide n'est pas conditionnée à une séparation du couple.

L'AIDE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

L'aide concerne-t-elle les violences faites aux enfants ?

Non, l'aide s'adresse uniquement aux victimes de violences conjugales.

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide versée dépend :
- du nombre d'enfant à charge ;
- et du montant des ressources mensuelles de la victime.
Le montant de l'aide peut être différent pour chaque demandeur. Il peut varier de 240 euros à 1330 euros

Comment l'allocataire peut-il formuler sa demande ?

Deux possibilités s'offrent à l'allocataire :
- Un formulaire saisissable en ligne sera accessible sur le caf.fr.
- Un formulaire papier sera également disponible.

Quelles pièces justificatives sont attendues ?

Le bénéficiaire de l'aide est conditionné à la présentation d'un des trois justificatifs (de moins de 12 mois) :
- Un dépôt de plainte (ou récépissé du procès-verbal),
- Signalement au Procureur de la République ;
- Ordonnance de protection délivrée par le JAF.
Une main courante seule n'est pas suffisante.

Sport Santé



Samedi 16 Décembre

Evènement spécial : Atelier Dos

**Salle Jacques-Davidson 4 place Albert-Delépine 37530
Négon**

Venez découvrir comment lutter contre les maux de dos du quotidien

Programme :

9h / 9h45 : Ecole du dos

10h / 10h45 : Total mobilité

11h / 12h : Yoga



Uniquement sur inscription :

- 25€ pour les adhérents
- 30€ Pour les non adhérents



**Association Vie Ta Mine
"Espace des Jardins de Vilvent"
10 Rue des Girois
37530 Nazelle-Négon**

**Information :
06.35.66.53.97
Contact@vietamine.fr
www.vietamine.fr**

Soutien à la parentalité



ÊTRE PARENTS... PARLONS EN !

TOUTES ET TOUS IDENTIQUES ?
TOUTES ET TOUS DIFFÉRENTS ?

Un programme de 6 séances en co-animation avec une professionnelle de l'Espace Santé Jeunes 37 et une professionnelle de la Protection Maternelle et Infantile.

ÉCHANGES
AUTOUR DE LA
PARENTALITÉ

MOMENT DE
CONVIVIALITÉ

Le programme est organisé à Amboise :

- les 7 et 14 décembre 23
- les 11 et 25 janvier 24
- les 8 et 22 février 24

De 14h à 16h au 1er étage du Centre culturel du Val d'AMBOISE au 30 rue ville David 37400 AMBOISE



Modalités :

Etre parents d'un enfant de 0 à 6 ans

- Engagement sur les 6 séances
- Séances de 2 heures
- Gratuit

Inscription et renseignements auprès de l'Espace Santé Jeunes 37 :
02 47 05 07 09

Mis en place grâce au partenariat du Conseil Départemental, de la CPAM 37, et de l'Espace Santé Jeunes 37



Vous attendez un bébé.

Démarches, aides, informations...

Mercredi 13 décembre 2023 à 17h

Webinaire en direct sur internet

La CAF, la CPAM et la PMI répondent à vos questions.

Gratuit

Inscription sur ameli.fr



ameli.fr

La pause des parents

Parents d'enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique,
Retrouvez vous pour partager des moments conviviaux



Mardi 19 Décembre

Sortie Marché de Noël

Rendez vous 18h : 6 Impasse Rabelais

18h - 20h



Nous vous proposons sur place un moyen de garde afin de pouvoir participer à ces temps conviviaux. Si vous avez besoin, contactez nous !

☎ 06.33.49.30.48

@ contact@pole-ressources-handicap37.fr

📍 6 Impasse Rabelais, 37 000 TOURS

C'est
gratuit!

PREVENTION ECRANS



Retour sur la conférence sur les écrans à Château-Renault



Quelques repères...

- Évitez les écrans dans la chambre de l'enfant.
- Quand vous le pouvez, essayez d'être présent aux côtés de votre enfant lorsqu'il regarde des images sur écran.
- Évitez que votre enfant ne pratique trop le « zapping ».
- Prenez soin du confort de visionnage de votre enfant (éclairage et distance).
- N'oubliez pas de réserver des moments d'échanges en famille sans écran : jeux, activités physiques, repas, discussions, sorties, etc.

Quelques repères...

LES BONS GESTES À ADOPTER (à partir de 4 ans)

- pas le matin
- pas aux repas
- pas dans la chambre
- pas au moment du coucher

Apprivoiser les écrans et grandir

3-6-9-12

3 6 9 12 de S. Tisseron

Les 4 « pas »

Je protège mon **enfant** dans son usage **DES ÉCRANS**

jeprotectemonenfant.gouv.fr

Bien-être numérique

"Sharenting", ect.

Quelques repères...

- Le cadre est essentiel car il montre que les écrans sont une activité comme une autre.
- Fixer le temps sous forme de durée ou contenu (plutôt qu'en temps absolu).
- Pour les plus grands, échanger sur le temps alloué (une partie/ l'épisode dure combien de temps ?)
- Pour tous, un début et une fin évitent de se perdre dans les écrans.
- Penser à parfois désactiver les notifications.
- Pour les parents, éviter de s'en servir en présence des enfants.

LA BONNE DISTANCE

POUR LIRE 1 LIVRE OU 1 ECRAN



POUCE ET MAJEUR PINCÉS, POSÉS SUR LE COIN DE L'OEIL, COUDE PLIÉ = LA BONNE DISTANCE

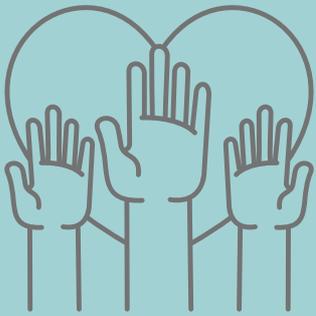
JIMMY D. ORTHOPTISTE, AMBOISE

DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION MENÉE PAR VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ : "LES ÉCRANS C'EST BIEN, EN ABUSER ÇA CRAINT"

CPTS ASCLEPIOS 06 84 27 02 06



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



BENEVOLAT



APPEL À BÉNÉVOLES



Favoriser le répit des familles

d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques

Vous êtes étudiant.e, professionnel.le ou avez une expérience dans le secteur sanitaire et médico-social ?

Rejoignez - nous !

Vous accompagnerez un enfant
pour permettre une pause à sa famille

Vous serez
en binôme

Vous bénéficierez
d'une **formation**

Vous vous engagerez
pour **3h minimum**
dans l'année

Pour prendre part à ce projet Solid'Air :

Sonia PAREUX - Chargée de mission

☎ 06.24.21.02.77

@ s-pareux@enfance-pluriel.fr



SAVE THE DATE 2024



Mardi 6 février

Soirée des délégués et référents de santé du Pays Loire Touraine à Pocé-Sur Cisse: points sur les actions et projets du CLS, interventions de Appui Santé 37 et de la FREDON

Samedi 16 Mars

Forum Sport Santé à Amboise

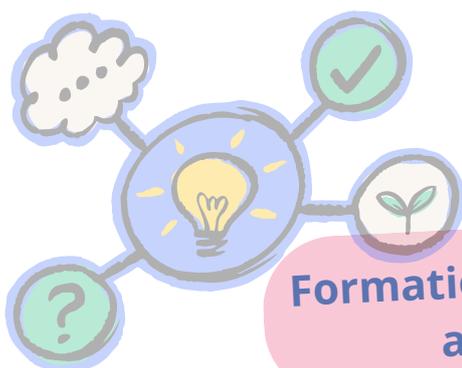
26 Mars et 2 avril

Formation Activités Physiques Adaptées et Maternité
au gymnase de Pocé-Sur Cisse



16 et 17 avril

Formation Premiers Secours en Santé Mentale
au Centre Socio Culturel de Bléré



Lettre Info Santé

Décembre 2023



Aurélie TRAVOUILLO

Pays Loire Touraine

Mairie 1er étage 
37530 POCE-SUR-CISSE

Standard: 02 47 57 30 83 

sante@paysloiretouraine.fr 

www.paysloiretouraine.fr 



Pays Loire
Touraine

